RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 05340
Numéro SIREN : 381 002 625
Nom ou dénomination : BOURSON INVESTMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2018 sous le numéro de dépôt A2018/004297

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

4988659

Dénomination : BOURSON INVESTMENTS
Adresse : 51 rue Pierre Bonnaud 69003 Lyon -FRANCE-

n° de gestion : 2007B05340
n° d'identification : 381 002 625

n° de dépôt : A2018/004297
Date du dépôt : 14/02/2018

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 06/04/2016

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON * (RHÔNE) *

4988659

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon - 44 rue de Bonnel
69433 LYON Cedex 03
Tél : 08 91 02 69 69 - Fax : 04 72 60 69 81

BOURSON INVESTMENTS
Société par Actions Simplifiée au capital de 38.113 €
Siège social : 51 rue Pierre Bonnaud 69003 LYON
Siren 381 002 625 – RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 6 AVRIL 2016

Le six avril deux mille seize à 15 heures, les associés de la Société BOURSON INVESTMENTS se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué, par lettre simple, en date du 18 mars 2016. Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés et les formulaires de vote par correspondance.

Monsieur Renaud BOURSON préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent plus du trois quart du capital social.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- *une copie de la lettre adressée à chaque associé,*
- *le rapport de la présidence,*
- *le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.*

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition, au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la lettre de convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Madame Delphine DROSSAERT de sa fonction de directeur général
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président, prend acte de la démission à compter de ce jour, de Monsieur Madame Delphine DROSSAERT de ses fonctions de directeur général de la société.

L'assemblée générale décide qu'aucun membre ne sera nommé en remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme par le Président à l'effet d'accomplir toutes formalités, signer tous actes et documents et généralement faire le nécessaire à l'effet des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée

Renaud BOURSON

